



La Cagnole n°17

Lettre de l'association Courts-Circuits la Cagnole

12, Grande-Rue

Vaux 89000 Auxerre

secretariat@lacagnole.fr

<https://www.lacagnole.fr/>



PETIT ÉDITO

Nous voudrions simplement vous inviter à :

-changer plus souvent une part de vos euros en cagnoles près de nos comptoirs:

<https://www.lacagnole.fr/spip.php?article50>

-consommer auprès de nos partenaires pour faire circuler les cagnoles:

<https://www.lacagnole.fr/spip.php?rubrique28>

-et pour les plus motivé-e-s, nous rejoindre pour le **séminaire de réflexion samedi 8 septembre à 14h30 à Pourrain** (voir les explications ci-dessous),

-proposer la Cagnole à vos commerces de proximité.

Nous avons maintenant 75 partenaires, 25 comptoirs, nous sommes 500 utilisatrices-teurs, et nous allons nous développer cet automne ! Merci de votre soutien, de votre volonté de prendre part.

■ INFORMATIONS ■

1/ Événements pour se rencontrer et échanger des cagnoles

- vendredi 7 septembre : Inauguration du Comptoir de Change du Théâtre d'Auxerre
- samedi 22 septembre à la fête des possibles à Charny
- samedi 22 & dimanche 23 septembre à Aillant-sur-Tholon, Salon A petits pas Comptoir éphémère
- samedi 22 & dimanche 23 septembre à Auxerre Comptoir éphémère au Théâtre pour les Scènes d'Automne

Merci de venir nous y soutenir, adhérer ou ré-adhérer, obtenir des Cagnoles!

<https://www.lacagnole.fr/spip.php?article16>



2 / La Cagnole en (petites) questions et (courtes) réponses

<https://www.lacagnole.fr/spip.php?article179>

3 / Mini guide sur la Cagnole à l'usage des entreprises, des commerces, des collectivités locales, des associations : le "kit" pour démarcher les commerces de votre village, de votre quartier, les entreprises que vous estimez :

<https://www.lacagnole.fr/spip.php?article39>

4 / Prochaines réunions de la collégiale, ouvertes à tout(e) adhérent(e)

Mettre en oeuvre les orientations de l'Assemblée générale, gérer tous les aspects de la monnaie, décider de l'agrément des professionnels, des rencontres avec les collectivités, améliorer notre communication, préparer la prochaine Assemblée Générale... venez nous rejoindre pour prendre part.

Dates et plans d'accès : <http://www.lacagnole.fr/spip.php?article14>

5 / La Cagnole à ce jour : tableau de bord mis à jour en continu

<https://www.lacagnole.fr/spip.php?article121>

6 / Un séminaire de réflexion samedi 8 septembre à 14h30 à Pourrain

La dernière collégiale de Courts Circuits la Cagnole a décidé d'engager une réflexion à propos de ses stratégies de développement.

Pour cela, nous avons choisi, entre autres, d'organiser un séminaire ce 8 septembre.

Ce temps de travail sera de 4 heures, animé par Christian Boutet, membre de la Collégiale.

La démarche permettra de rédiger un plan d'action stratégique avec les étapes suivantes:

1/ s'emparer d'un historique, d'une genèse de notre projet

2/ définir notre mission

3/ Définir nos métiers, nos domaines d'actions

4/ Définir les facteurs clés de succès

5/ Faire le point sur nos forces et nos faiblesses

6/ Lister les menaces, les opportunités

7/ Rédiger la matrice pour un plan d'action stratégique avec une liste d'actions opérationnelles.

Nous avons fait le choix d'un lieu différent des salles de collégiale, permettant une assemblée plus importante et un temps de repas partagé.

Notre décision a été d'en profiter aussi pour saluer un partenaire, le **Relais de la Chapelle à Pourrain** qui mettra une salle de qualité à notre disposition et nous préparera un buffet bio, végétarien et local.

14h30-19h00 avec dîner à la suite

L'accueil se fera dès 14h15, les travaux débutant à 14h30 précises.



Le nombre de places étant limité à 40, nous vous demandons de vous inscrire (tout à fait gratuitement) auprès de notre secrétariat (secretariat@lacagnole.fr)

Pour le buffet -facultatif- le prix sera au maximum de 15€ par personne, vin compris. Il vous faut réserver, jusqu'au 1^{er} septembre, auprès de Françoise : reservation8sept@lacagnole.fr en précisant le nombre de personnes.

NOUVEAUX PARTENAIRES

1/ Saskia Cheval à Fontaines

<http://www.lacagnole.fr/spip.php?article198>

2/ Moulin de Vanneau à Saints en Puisaye

<http://www.lacagnole.fr/spip.php?article199>

3/ Lagarde Emmanuel Charpente & couverture à Villiers St Benoît

<http://www.lacagnole.fr/spip.php?article200>

4/ Yoga avec Edith à St Aubin sur Yonne

<http://www.lacagnole.fr/spip.php?article201>

5/ Localink - vos produits locaux livrés à domicile dans le grand Centre Yonne

<http://www.lacagnole.fr/spip.php?article203>

RÉSEAU DES MLCC

1/ La Caisse Pêchue : quelles spécificités comptables, sociales et fiscales ?

Vous êtes commerçant et vous souhaitez adhérer à la Pêche, monnaie locale.

Mais une question vous inquiète.... Comment intégrer la Pêche dans votre comptabilité ?

Rien de plus simple !

La Pêche, comme toutes les monnaies locales complémentaires, est assimilée à un mode de règlement. Légalement, elle a le même statut qu'un ticket restaurant : c'est un bon d'achat qui circule dans un réseau de personnes et d'entreprises qui l'acceptent.... Mais encore ?



Céline, notre expert-comptable pêcheuse du Val de Marne (Cabinet CECOVAL) vous a préparé une note technique que vous retrouverez ici.

<http://peche-monnaie-locale.fr/la-caisse-pechue-queelles-specificites-comptables-sociales-et-fiscales/>

2 / Monnaies Locales Complémentaires et finance éthique citoyenne (NEF) : Convention de Partenariat du 3 juillet 2018

<http://www.lacagnole.fr/spip.php?article202>

PRESSE

1 / 25ème Fête Bio de Vézelay : La fête du bio plus que jamais d'actualité

La 25e fête bio de Vézelay, organisée par le Groupement des agrobiologistes de l'Yonne (Gaby) et la commune de Vézelay, s'est tenue place Borot, dimanche. Elle a rassemblé producteurs, acteurs du bio, associations, élus, artistes et artisans.

https://www.lyonne.fr/vezelay/2018/08/22/la-fete-du-bio-plus-que-jamais-dactualite_12956710.html

INITIATIVES DE PARTENAIRES

1 / Odile t'en brasse Microbrasserie à Sermizelles : chaque samedi matin sur le marché d'Avallon : la Cagnolette blonde ou ambrée

Création d'une bière éphémère pour soutenir la Cagnole : "La Cagnolette" est moins chère si elle est payée en cagnoles.

<http://www.lacagnole.fr/spip.php?article126>

RENDEZ-VOUS DES PARTENAIRES

<https://www.lacagnole.fr/spip.php?page=agenda>



ADHÉRER

1/ Adhérer à Courts-Circuits la Cagnole

Pour tout particulier, adhérer , c'est :

- donner un soutien financier et citoyen,
- pouvoir participer à la mise en place du projet,
- pouvoir donner du temps, des savoir-faire,
- pouvoir co-décider dans une ou des commissions,
- assister aux réunions de la collégiale,
- participer aux assemblées plénières.

Adhérer en imprimant le bulletin à cette adresse :

<http://www.lacagnole.fr/spip.php?article5>

2/ Bulletin de candidature à l'adhésion à l'Association Courts-Circuits la Cagnole en tant que partenaire

Pour les professionnels candidats à devenir membres prestataires de la Cagnole, voici le bulletin à remplir

- ▶ soit en ligne,
- ▶ soit en PDF à imprimer et à envoyer.

Des membres de l'Association Courts-circuits la Cagnole prendront contact à réception pour un rendez-vous. Enfin la Collégiale de l'Association Courts-Circuits la Cagnole décidera de l'agrément de l'entreprise en se référant à la Charte de notre monnaie locale complémentaire citoyenne.

<https://www.lacagnole.fr/spip.php?article28>

Pour lire les comptes-rendus des réunions de la collégiale

<http://www.lacagnole.fr/spip.php?rubrique25>

Lettre d'Alternatiba Yonne

<https://yonnelautre.fr/spip.php?article8461>



LA LETTRE

Pour répondre à cette lettre, pour faire paraître une info dans cette lettre, pour demander d'anciennes lettres (depuis mars 2017), nous écrire à

secretariat@lacagnole.fr

Pour s'abonner, nous écrire ou le faire directement sur le serveur

lettre-subscribe@lacagnole.fr

Pour se désabonner, nous écrire ou le faire directement sur le serveur

lettre-unsubscribe@lacagnole.fr

Pour rejoindre les commissions de préparation de la Cagnole, pour adhérer à l'association, nous écrire à

secretariat@lacagnole.fr

Merci de faire connaître cette lettre si elle vous paraît utile.

Siège social : Mairie d'Auxerre, Hôtel de ville, 89000 Auxerre